

Munie de 916 signatures, la pétition « Un contrat et des salaires décents pour les assistant-e-s d'enseignement de l'IHEID » a été déposée au Grand Conseil et à l'IHEID

Que s'est-il passé depuis le printemps dernier ? En savoir plus sur notre pétition déposée au Grand Conseil de Genève, les négociations infructueuses avec la direction, nos activités de mobilisation collective, et des échanges avec le Conseil de fondation pour demander des améliorations contractuelles et salariales pour les assistant-e-s d'enseignement.

Le lancement de la pétition pour un contrat et des salaires décents

Lors des trois réunions de négociation en février et mars avec la direction de l'Institut, obtenues grâce à l'intervention de la Chambre collective de relations de travail (CRCT), la direction a rejeté l'ensemble des revendications des assistant-e-s d'enseignement. Elle a refusé de rentrer en matière sur les demandes des assistant-e-s d'enseignement, d'envisager toute réaffectation de fonds et de partager des informations budgétaires. En avril, les représentant-e-s des assistant-e-s ont clôturé le processus de conciliation à la CRCT, ouvrant ainsi la voie à plusieurs actions collectives.

Parmi ces actions, une campagne d'affichage a été menée le 26 avril (la plupart des affiches ont été retirées en quelques heures). Une *Town Hall* publique ouverte à tou-te-s les membres de la communauté de l'Institut a eu lieu le 27 avril pour répondre à toutes les questions.

Le 10 mai, des dizaines d'assistant-e-s d'enseignement et de recherche, de doctorant-e-s et d'étudiant-e-s se sont rassemblé-e-s devant la Maison de la Paix pour une vente de pâtisseries, un pique-nique et une conférence de presse. Des membres du secrétariat de GISA, du comité d'ACCORDER (l'association du corps intermédiaire de l'Université de Genève), et des représentant-e-s d'actionuni (l'organisation faïtière des associations du corps intermédiaire en Suisse) sont intervenu-e-s en solidarité avec nos revendications pour de meilleures conditions de travail. Ce jour-là, la pétition "Un contrat et des salaires décents pour les assistant-e-s d'enseignement de l'IHEID," adressée au Grand Conseil de Genève (le parlement cantonal) et à la direction et au conseil de fondation de l'IHEID a été lancée.

Le Conseil de fondation s'inquiète que le filet social genevois ne fonctionne pas

Les représentant-e-s des assistant-e-s d'enseignement se sont adressé-e-s au Conseil de fondation de l'IHEID et une réunion a été organisée le 24 mai. Lors de cette séance et alors que des assistant-es d'enseignement témoignaient de la difficulté de vivre à Genève avec 3'000 francs nets en poche par mois, le Conseil de fondation a répondu s'inquiéter que le filet social genevois ne fonctionne pas mieux pour ces assistant-es. Cependant, le Conseil persiste dans son refus de modifier les contrats des assistant-es d'enseignement. Ces décisions sont inacceptables compte tenu du financement public très important de l'institution.

Le Conseil de fondation a en effet fait valoir que le programme de doctorat de l'Institut est un programme d'études et non un emploi et que les membres précédents du Secrétariat de l'ADA étaient satisfaits de la réforme du doctorat, de sorte que les demandes des assistant-e-s d'enseignement ne peuvent pas être prises en compte. Ces récits sont erronés et sans fondement et n'expliquent pas la différence de traitement entre les assistant-e-s d'enseignement et de recherche à l'Institut.

N'hésitez pas à vous adresser à ada.president@graduateinstitute.ch ou cbarrelet@sit-syndicat.ch pour toute question ou tout doute!

En 2020 déjà, le groupe d'expert-e-s mandaté par l'Agence suisse d'accréditation et d'assurance qualité (AAQ) dans le cadre de l'accréditation institutionnelle de l'Institut avait signalé que la situation contractuelle des assistant-e-s d'enseignement était particulièrement difficile. En avril 2021, la direction a refusé de discuter toute modification du contrat et du salaire des assistant-e-s d'enseignement, malgré les préoccupations exprimées par le secrétariat de l'ADA et la vice-présidente de GISA pour le doctorat en 2020-2021 concernant la réforme du doctorat.

Notamment, la vice-présidente de GISA pour le doctorat a soumis une liste de problématiques identifiées par les doctorant-e-s et les assistant-e-s d'enseignement et de recherche sur la réforme. Celles-ci ont été totalement ignorées dans sa mise en œuvre. Ces problématiques comprenaient, parmi beaucoup d'autres, la trop faible rémunération des assistant-e-s d'enseignement, la division de leur rémunération entre une bourse et un salaire (le taux d'activité était encore de 100%) et le montant insuffisant de la bourse de doctorat (qui était 6'000 CHF plus élevé dans le document présenté à l'époque que ce qui a été finalement mis en œuvre). En outre, le secrétariat de l'ADA a dénoncé les conditions contractuelles des assistant-e-s d'enseignement au Collège des enseignant-e-s du 18 mai 2021.

Malgré cela, les conditions contractuelles des assistant-e-s d'enseignement n'ont jamais pu faire l'objet de négociation. Il est également important de souligner que le *funding package* mis en œuvre depuis septembre 2022 est différent de celui qui a été présenté en 2021. De plus, les doctorant-e-s, les assistant-e-s et leurs représentant-e-s n'ont pas participé à la discussion menant à ces changements. En effet, le document concernant la réforme stipulait que les assistant-e-s d'enseignement garderaient le même statut, à savoir un statut de salarié-e-s et de boursier-e-s car considéré-e-s comme des apprenti-e-s. Ce postulat pose problème dans la mesure où nous ne pouvons aucunement considérer qu'un-e assistant-e d'enseignement au bénéfice d'un master soit un-e apprenti-e. Le document précisait également que les doctorant-e-s devraient considérer leur doctorat davantage comme une première étape dans leur carrière professionnelle que comme la poursuite de leurs études. A noter par ailleurs que le contrat d'assistant-e de recherche prévoit toujours un temps significatif pour la recherche doctorale, tout comme les contrats d'assistant-e d'enseignement à 70% et 100% proposés par la direction en décembre 2021, en avril et en juin 2022. Enfin, il nous semble que le fait que le doctorat est un programme d'études ne faisait pas explicitement partie de la réforme jusqu'à ce que la direction décide de modifier unilatéralement et artificiellement le taux d'activité de 100% à 45% du contrat des assistant-e-s d'enseignement en juin 2022 en réponse aux demandes d'amélioration de leurs conditions contractuelles.

916 signatures: un soutien fort du secteur universitaire genevois !

Le 3 octobre 2023, le SIT et l'ADA ont déposé au Grand Conseil de Genève et à la direction et au Conseil de fondation de l'IHEID les signatures de 916 personnes du secteur de l'enseignement supérieur genevois, dont plus que 500 provenant du personnel et du corps étudiant actuel ou passé de l'IHEID. Les médias [Le Courrier](#), [RadioLac](#) et la [Tribune de Genève](#) en ont parlé. Les demandes du personnel sont notamment:

- de réunir la bourse et le salaire en un salaire unique afin d'obtenir une protection sociale pleine pour le travail réellement fourni ;
- d'augmenter le taux d'activité pour correspondre à la réalité du travail effectué, soit en général 100% ;

N'hésitez pas à vous adresser à ada.president@graduateinstitute.ch ou cbarrelet@sit-syndicat.ch pour toute question ou tout doute!

- d'augmenter la rémunération nette (actuellement 38'220 francs) afin qu'au minimum elle atteigne le niveau du salaire minimum légal genevois, soit 49'920 francs bruts.

En effet, les assistant-e-s d'enseignement reçoivent une rémunération mensuelle nette de 3'019 francs après déduction des frais de scolarité. Elle est composée d'un salaire de 1'900 francs brut par mois (24,30 francs à l'heure) et d'une bourse de 1'541,67 francs par mois sur laquelle aucune cotisation sociale n'est payée. Comme il a été expliqué plusieurs fois, cela signifie que les assistant-e-s d'enseignement ont uniquement accès à une faible participation à leurs futures rentes de retraites, rencontrent des difficultés importantes pour obtenir un logement, reportent ou renoncent à des soins médicaux et préventifs par manque d'argent et, dans certains cas choisissent de suspendre leurs projets de vie familiale, par manque de moyens financiers.

Ces 916 signatures sont un signal fort de solidarité envers les assistant-es d'enseignement de l'IHEID, et de l'importance de préserver leur rôle essentiel dans le secteur universitaire. Il est crucial de lutter contre les pratiques qui dévalorisent le travail de recherche. De plus, les pratiques vont à l'encontre de tout ce qui est défendu en Suisse depuis plusieurs années par les associations du corps intermédiaire et les syndicats. En particulier, il est inacceptable de prétendre que la recherche doctorale est une étape de développement personnel, comme l'a fait la direction dans ses déclarations à la Tribune de Genève et à RadioLac.

Nous adressons cette pétition à la direction de l'IHEID et au Grand Conseil de Genève car l'institut reçoit 33 millions de francs de financement public, dont l'allocation demeure obscure. La communauté doit savoir à quoi sert l'argent public ! Nous demandons aussi à la direction de l'IHEID d'allouer une partie des 33 millions de francs du canton de Genève et de la Confédération pour payer des salaires décents aux assistants.

Les assistant-e-s d'enseignement attendent des propositions de solutions structurelles et durables à moyen et long terme aux problèmes de précarité. Nous maintenons notre demande de reprendre les négociations sans délai.

Pour plus d'information, visitez l'[information package](#) réalisée par les représentant-e-s d'assistant-e-s d'enseignement et la [page du site internet du syndicat SIT](#) dédiée au travail syndical dans le secteur.



N'hésitez pas à vous adresser à ada.president@graduateinstitute.ch ou cbarrelet@sit-syndicat.ch pour toute question ou tout doute!